



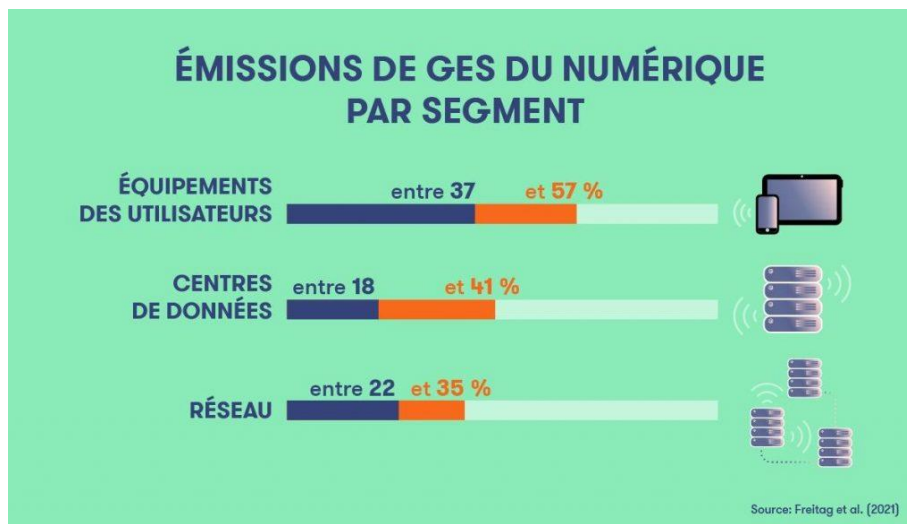
NUMÉRIQUE ET CARBONEUTRALITÉ : UNE PARTIE DE SOLUTION... PAS SI VERTE QUE ÇA!

27 septembre 2022

On entend de plus en plus parler de décarbonation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'une des premières solutions qui nous vient en tête est l'électrification des transports. Cependant, plusieurs autres gestes peuvent être posés notamment sur notre usage du numérique.

En effet, l'industrie du numérique a aussi un rôle à jouer dans la décarbonation de l'économie. Au niveau mondial, le numérique est responsable de près de 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), dépassant même les émissions de GES du transport aérien!

Il est à noter que ce calcul d'émissions prend en compte autant les usages du numérique que les émissions des centres de données ainsi que la fabrication des équipements comme le représente l'infographie suivante, provenant du site de l'Agence Science-Pressé.



Quelques gestes simples à adopter en entreprise

Plusieurs actions peuvent être entreprises pour facilement et rapidement diminuer l'empreinte carbone de notre utilisation du numérique. En voici quelques-unes :

- Fermer les onglets non utilisés de votre navigateur internet puisqu'ils se rafraîchissent en permanence ce qui augmente la consommation énergétique des centres de données;
- Éteindre vos bornes wifi lorsque vos bureaux sont fermés : une borne wifi fonctionnant 24 h sur 24, 7 jours sur 7, peut consommer entre 150 et 300 kWh par année. À titre comparatif, un petit réfrigérateur, sans congélateur, consomme en moyenne 225 kWh par année;
- Privilégier le wifi plutôt que les données mobiles, lorsque c'est possible : les données mobiles sont 23 fois plus énergivore que le wifi;
- Vider les boîtes courriel ainsi que les éléments supprimés de vos téléphones et systèmes informatiques;
- Faire réparer vos appareils électroniques pour allonger leur durée de vie utile au lieu d'en acheter d'autres, puisqu'améliorer la longévité d'un appareil peut permettre de réduire jusqu'à 50 % son bilan environnemental;
- Retirer votre adresse courriel des listes d'infolettres que vous ne lisez pas : ça diminuera l'utilisation du réseau et le nombre de courriels de votre boîte;
- Éviter d'utiliser un moteur de recherche pour accéder aux sites web que vous utilisez le plus, en les ajoutant à vos favoris, ceci produira 4 fois moins d'énergie puisqu'une recherche sur Google produit autant de CO₂ que de porter à ébullition de l'eau avec une bouilloire électrique;
- Si possible, préférer le téléphone, la messagerie texte ou la messagerie instantanée pour transmettre une information au lieu d'un courriel. L'empreinte carbone de l'envoi d'un courriel est de 4 grammes pour un message sans pièce jointe et de 11 grammes pour un message avec une pièce jointe de 1 Mbit.

Ces pratiques, lorsqu'elles sont adoptées par toute une organisation, peuvent éviter l'émission d'une grande quantité de carbone dans l'atmosphère, voire de plusieurs tonnes! Assumez votre leadership organisationnel en :

- Invitant vos équipes à adopter ces bonnes pratiques tout en les sensibilisant sur l'impact positif que ces dernières peuvent avoir;
- Sensibilisant vos fournisseurs et partenaires d'affaires lors de l'achat de matériel électronique et informatique en accordant une attention particulière au développement durable dans vos appels d'offres.

Comme le disait Gandhi « Soyez le changement que vous désirez voir dans le monde. »

Sources :

greenit.fr

sciencepresse.qc.ca

hydroquebec.com